# De mauvais traitements dans la fourrière le Berger Blanc



Un chien dans la fourrière privée, le Berger Blanc, filmé en caméra caché.

Radio-Canada

Publié le 20 avril 2011 à 15 h 44 HAE
Mis à jour le 22 avril 2011 à 13 h 41 HAE

Prenez note que cet article publié en 2011 pourrait contenir des informations qui ne sont plus à jour.

Une fourrière privée de Montréal ne respecterait pas ses contrats avec les arrondissements et ferait même preuve de cruauté envers les animaux, selon un reportage de l'émission *Enquête*.

Les abandons d'animaux sont très nombreux et Montréal figure parmi les villes nord-américaines où l'on euthanasie le plus d'animaux.

PUBLICITÉ

Dix arrondissements de Montréal ont confié leur service de contrôle animalier à une fourrière privée, le Berger Blanc.

Depuis décembre une pétition de près de 3000 signatures circule sur internet pour dénoncer notamment la rapidité avec laquelle cette fourrière euthanasie les animaux.

**Des pratiques vétérinaires non conformes**

Au Berger Blanc, les services pour retrouver un animal perdu sont quasi inexistants. Très peu de chats sont retournés à leur propriétaire. En ce qui concerne les chiens, le taux de retour est au plus de 40 %.

Un collaborateur de l'émission *Enquête* a infiltré l'établissement durant quelques semaines.

PUBLICITÉ

Il a assisté à deux séances d'euthanasie et découvert que les pratiques contreviennent à toutes les normes vétérinaires nord-américaines.

Les injections sont données à froid et les animaux ne meurent pas sur le coup.

Les images obtenues par le journaliste montrent que contrairement à ce qu'affirme le président du Berger Blanc, ce n'est pas un vétérinaire qui pratique les euthanasies, mais un employé formé sur le terrain.

« Je ne sais pas quoi vous dire, ce sont des images-chocs effectivement. C'est de avoir visionné le reportage.

**Action de la Ville**

À la suite de ces révélations, les arrondissements sont désormais sur un pied d'alerte.

« C'est consternant. C'est choquant. Je n'ai pas d'autres mots. Je peux vous assurer que cela n'est pas conforme à nos devis », a déclaré Daniel Lafond, le directeur de l'aménagement urbain de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

Les avocats de la Ville de Montréal ont été saisis du dossier. On ignore encore si certains contrats seront résiliés.

*D'après un reportage de Josée Dupuis*